

États financiers de

MOVEMBER CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 30 avril 2024



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Movember Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Movember Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 avril 2024;
 - l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
 - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

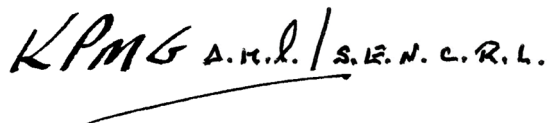
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 12 septembre 2024

MOVEMBER CANADA

État de la situation financière

30 avril 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	41 787 249 \$	44 326 067 \$
Placements à court terme (note 2)	30 539 201	26 961 348
Produits à recevoir	201	32 719
Débiteurs	403 150	467 719
Charges payées d'avance et dépôts	68 121	41 155
Montants à recevoir d'apparentés (note 4)	262 890	442 004
	73 060 812	72 271 012
Placements à long terme (note 2)	8 993 686	2 601 992
Immobilisations (note 3)	29 207	24 653
	82 083 705 \$	74 897 657 \$

Passif et actif net

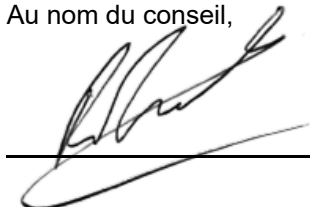
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	902 664 \$	919 050 \$
Obligations relatives aux employés	276 899	195 163
Produits reportés	125 000	75 000
Montants à verser à des apparentés (note 4)	277	79 384
Distributions à payer à la Société canadienne du cancer (note 5)	2 312 302	2 312 302
	3 617 142	3 580 899
Actif net		
Fonds destinés aux programmes liés à la santé masculine	70 868 887	63 719 082
Non affecté	7 597 676	7 597 676
	78 466 563	71 316 758

Engagements (note 7)

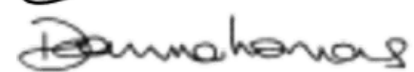
82 083 705 \$	74 897 657 \$
---------------	---------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

MOVEMBER CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024	2023
Produits		
Dons	21 443 913 \$	23 486 385 \$
Partenariats	911 926	637 167
Intérêt et autres produits	2 939 801	1 483 260
Subvention affectée	—	198 555
Profit de change	70 413	35 122
	25 366 053	25 840 489
Charges (note 6)		
Programmes [note 6 c)]	13 333 963	12 123 191
Collecte de fonds	3 740 780	3 646 128
Administration	1 141 505	933 240
	18 216 248	16 702 559
Excédent des produits par rapport aux charges	7 149 805 \$	9 137 930 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024		2023	
	Non affecté	Fonds destinés aux programmes liés à la santé masculine	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	7 597 676 \$	63 719 082 \$	71 316 758 \$	62 178 828 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	7 149 805	—	7 149 805	9 137 930
Virement interfonds	(7 149 805)	7 149 805	—	—
Actif net à la clôture de l'exercice	7 597 676 \$	70 868 887 \$	78 466 563 \$	71 316 758 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	7 149 805 \$	9 137 930 \$
Amortissement sans effet sur la trésorerie	17 234	14 164
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Produits à recevoir	32 518	19 185
Débiteurs	64 569	(99 630)
Charges payées d'avance et dépôts	(26 966)	11 334
Montants à recevoir d'apparentés	179 114	(441 908)
Créditeurs et charges à payer	(16 386)	(92 142)
Obligations relatives aux employés	81 736	35 821
Produits reportés	50 000	(40 000)
Montants à verser à des apparentés	(79 107)	(260 502)
	7 452 517	8 284 252
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(21 788)	(23 304)
Diminution (augmentation) des placements	(9 969 547)	6 579 873
	(9 991 335)	6 556 569
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 538 818)	14 840 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	44 326 067	29 485 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	41 787 249 \$	44 326 067 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2024

Movember Canada (l'« organisme ») est un organisme de bienfaisance qui vise à promouvoir la santé masculine. L'organisme a initialement été constitué le 12 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* puis a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance le 25 juillet 2011 (numéro d'organisme de bienfaisance – 84821 5604 RR0001) et a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en février 2014. L'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il conserve son statut d'organisme de bienfaisance.

1. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL »), au moyen de la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

b) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des produits. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses d'apport sont comptabilisées au moment de leur perception en raison de leur réception incertaine.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits tirés des partenariats sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. La comptabilisation des montants reçus au titre de services futurs est reportée jusqu'à ce que les services aient été rendus.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à terme ayant une échéance de trois mois ou moins au 30 avril 2024.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants.

Mobilier et agencements	20 %
Matériel informatique	40 %
Améliorations locatives	20 %

Les immobilisations, y compris les immobilisations corporelles amortissables, sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée au moyen d'une comparaison de la valeur comptable de l'actif et de la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des frais de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable est comptabilisée.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

f) Apports de biens et services

Un grand nombre de bénévoles consacrent beaucoup de temps chaque année afin d'assurer le bon déroulement des activités de l'organisme. De plus, des sociétés offrent des dons ou des services en nature. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de dons et services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

g) Ventilation des charges

Certaines charges de fonctionnement sont réparties à d'autres fonctions selon que ce soient des services axés sur la tâche ou des besoins prévus comptabilisés en charges.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Change

Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction des cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens au cours de l'exercice. Les profits ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

2. Trésorerie et placements

La trésorerie et les placements détenus se composent des éléments suivants.

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Fonds en banque et en caisse	31 251 742 \$	31 747 833 \$
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au plus 3 mois	10 535 507	12 578 234
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41 787 249	44 326 067
Placements à court terme		
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au plus 12 mois, mais d'au moins 3 mois	30 539 201	26 961 348
Placements à long terme		
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au moins 12 mois	8 993 686	2 601 992
Total de la trésorerie et des placements	81 320 136 \$	73 889 407 \$

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux nominaux allant de 4,00 % à 6,13 % (0,70 % à 5,15 % en 2023) avec des dates d'échéance qui s'échelonnent sur une période allant du 8 juin 2024 au 22 avril 2026 (du 8 juin 2023 au 15 juillet 2024 en 2023).

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

3. Immobilisations

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencements	56 356 \$	54 833 \$	1 523 \$	1 945 \$
Matériel informatique	280 256	260 483	19 773	21 788
Améliorations locatives	210 622	202 711	7 911	920
	547 234 \$	518 027 \$	29 207 \$	24 653 \$

4. Montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés)

Les montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés) sont les suivants.

	2024	2023
Montant à recevoir de Movember Group Pty Limited	214 742 \$	434 436 \$
Montant à recevoir de Movember États-Unis	19 052	7 472
Montant à recevoir de Movember Europe	29 000	—
Montant à recevoir de Movember Allemagne	96	96
Montant total à recevoir d'apparentés	262 890	442 004
Montant à verser à Movember Nouvelle-Zélande	(277)	(321)
Montant à verser à Movember Europe continentale	—	(2 642)
Montant à verser à Movember Europe	—	(76 421)
Montant total à verser à des apparentés	(277)	(79 384)
Montants à recevoir d'apparentés	262 613 \$	362 620 \$

Les montants à verser au Groupe Movember et à recevoir de celui-ci sont liés aux services fournis par le siège social du Groupe. Au cours de l'exercice, les services fournis à l'organisme se sont élevés à 5 659 146 \$ (5 157 221 \$ en 2023).

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

4. Montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés) (suite)

Les montants à verser à des apparentés et à recevoir de ceux-ci correspondent aux dépenses intersociétés allouées par l'organisme.

Les opérations sont évaluées au montant d'échange, lequel correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les montants à verser à des apparentés et à recevoir d'apparentés sont non garantis, ne portent pas intérêt et ne comportent aucune condition précise de remboursement, mais sont habituellement acquittés dans un délai de 90 jours.

Les soldes liés aux apparentés sont généralement réglés à 90 jours. Par conséquent, en raison de la nature à court terme des soldes, la valeur comptable de ceux-ci avoisine leur juste valeur.

5. Distributions à payer à la Société canadienne du cancer (la « SCC »)

Le montant à payer à la SCC ne porte pas intérêt et ne comporte aucune condition de remboursement importante ou spécifique.

6. Ventilation des charges

- a) Les charges de fonctionnement générales de 5 659 146 \$ (5 157 221 \$ en 2023) provenant du siège social ont été affectées à d'autres fonctions comme suit.

	2024	2023
Charges liées aux programmes	3 686 392 \$	3 146 431 \$
Collecte de fonds	1 020 313	1 251 780
Administration	952 441	759 010
	5 659 146 \$	5 157 221 \$

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

6. Ventilation des charges (suite)

- b) Les charges liées aux salaires et aux prestations, d'un montant de 3 191 981 \$ (2 799 936 \$ en 2023), ont été réparties à d'autres fonctions comme suit.

	2024	2023
Charges liées aux programmes	2 341 497 \$	2 097 163 \$
Collecte de fonds	850 484	702 773
	3 191 981 \$	2 799 936 \$

- c) Le montant de 4 803 275 \$ (4 623 571 \$ en 2023) inclus dans les charges liées aux programmes correspond à des placements directs dans les programmes liés à la santé masculine.

7. Engagements

- a) L'organisme loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 30 novembre 2025 au cours de l'exercice 2026.

Au 30 avril 2024, les engagements minimaux futurs de l'organisme au titre des contrats de location simple totalisaient 281 174 \$.

2025	176 668 \$
2026	104 506

- b) Engagements relatifs à des subventions

Au 30 avril 2024, l'organisme a approuvé des subventions de 4 340 652 \$, lesquelles seront payées au cours d'exercices ultérieurs lorsque les conditions des subventions auront été remplies. Ces montants ne sont pas présentés dans l'état des résultats et l'état de l'évolution de l'actif net.

2025	2 395 544 \$
2026	1 945 108

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

8. Instruments financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement et prépare des prévisions budgétaires et de flux de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

À la clôture de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont affectés aux sorties de fonds de la SCC et des programmes approuvés par le conseil d'administration de même qu'à d'autres initiatives de bienfaisance et à l'acquittement de dettes.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

b) Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt découlant de ses achats de dépôts à terme. Cependant, le risque de taux d'intérêt est réduit au minimum parce que l'organisme échelonne les dates d'échéance des placements et répartit le risque entre les multiples types d'institutions et de placements.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

c) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des cours de change et de la volatilité de ces cours. Pour atténuer cette exposition, l'organisme fait appel, dans la mesure du possible, à des fournisseurs locaux dont la prestation de services est effectuée en dollars canadiens. Par conséquent, la majorité des charges liées aux programmes, à la collecte de fonds et à l'administration de l'organisme ne sont pas exposées aux fluctuations des cours de change.

Toutefois, l'organisme fait occasionnellement appel à des fournisseurs de divers pays dont la prestation de services est libellée en monnaie locale. En outre, l'organisme se voit également facturer une allocation des coûts des services centraux de la société mère, qui est libellée en dollars australiens. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme pour atténuer ce risque.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2024

9. Informations comparatives

Certains chiffres des états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Ces changements n'ont aucune incidence sur les activités de l'exercice précédent.